

FICHE D'INSCRIPTION STAGES DE REVISION 26 au 29 octobre 2020

A retourner à l'adresse email : amiensforyouth@amiens-metropole.com

NOM : PRENOM :
CLASSE : ETABLISSEMENT :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
TEL : PORTABLE :
EMAIL :

Veillez entourer la ou les matières que vous désirez réviser sur la fiche suivante:

- 1^{er} tableau: emploi du temps des élèves de troisième
- 2^{ème} tableau: emploi du temps des élèves de première
- 3^{ème} tableau: emploi du temps des élèves de terminale

Pour rappel :

Les élèves peuvent s'inscrire selon leurs besoins pour du soutien sur une ou plusieurs matières.



STAGES DE REVISION

3ème	LUNDI 26 OCTOBRE	MARDI 27 OCTOBRE	MERCREDI 28 OCTOBRE	JEUDI 29 OCTOBRE
9h-10h30	FRANÇAIS	SVT	FRANÇAIS	ANGLAIS
10h30-12h	MATHEMATIQUES	CHIMIE	MATHEMATIQUES	CHIMIE
14h-15h30	PHYSIQUES	ANGLAIS	HISTOIRE	PHYSIQUE

PREMIERE	LUNDI 26 OCTOBRE	MARDI 27 OCTOBRE	MERCREDI 28 OCTOBRE	JEUDI 29 OCTOBRE
9h-10h30	SOCIOLOGIE	PHYSIQUE	PHILOSOPHIE	HISTOIRE
10h30-12h	FRANÇAIS	SVT	FRANÇAIS	ANGLAIS
14h-15h30	MATHEMATIQUES	CHIMIE	PHYSIQUE	CHIMIE
15h30- 17h	PHILOSOPHIE	HISTOIRE	SOCIOLOGIE	MATHEMATIQUES

TERMINALE	LUNDI 26 OCTOBRE	MARDI 27 OCTOBRE	MERCREDI 28 OCTOBRE	JEUDI 29 OCTOBRE
9h-10h30	MATHEMATIQUES	CHIMIE	SOCIOLOGIE	MATHEMATIQUES
10h30-12h	SOCIOLOGIE	PHYSIQUE	PHILOSOPHIE	HISTOIRE
14h-15h30	PHILOSOPHIE	SVT	CHIMIE	ANGLAIS
15h30- 17h	HISTOIRE	ANGLAIS		PHYSIQUE



AUTORISATION PARENTALE

STAGES DE REVISION

Je soussigné(e), nom et prénom du responsable légal de l'enfant :

demeurant au

Autorise mon enfant à
participer aux stages de révision organisés par la ville d'Amiens.

J'autorise/Je n'autorise pas⁽¹⁾ mon enfant à partir seul à la fin des stages de révision.

J'autorise/Je n'autorise pas⁽¹⁾ l'organisateur à prendre des photographies ou des films de mon enfant durant les activités et à les utiliser sur tout support écrit ou audiovisuel pour des publications non commerciales (JDA, Amiens Ville, plaquettes d'information ou de communication ...).

Atteste avoir pris connaissance des dispositions mentionnées ci-dessous:

- L'enfant n'est placé sous la responsabilité de la Ville d'Amiens que pendant les activités qu'elle organise directement.
- Le responsable légal répond de l'enfant pendant son parcours pour venir aux stages de révision et sur le chemin du retour à son domicile.
- Le responsable légal répond des faits et gestes de l'enfant à l'encontre des tiers, des locaux et du matériel et pour tout incident le touchant personnellement, sauf cas de faute grave d'organisation.
- Chaque participant doit amener son pique-nique.

⁽¹⁾ *Barrer la mention inutile*

Date et signature (précédé de la mention lu et approuvé):

